

## Les lignes haute tension "posent problème" pour la santé, reconnaît NKM

Les rayonnements électromagnétiques" émis notamment par les lignes haute tension "posent un certain nombre de problèmes", reconnaît vendredi la secrétaire d'Etat à l'Ecologie Nathalie Kosciusko-Morizet, après la parution d'une nouvelle enquête sur le sujet, réalisée par le Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem).

"Il est indéniable que ces rayonnements électromagnétiques émis notamment par les lignes à haute tension et d'autres sources posent un certain nombre de problèmes et qu'on est loin de tout savoir sur cette question", estime-t-elle dans "Le Parisien-Aujourd'hui en France".

Mme Kosciusko-Morizet, qui dit avoir "beaucoup travaillé sur les questions d'impact sur la santé des rayonnements électromagnétiques" quand elle était députée de l'Essonne, admet qu'"on a eu beaucoup de mal à intéresser EDF à cette problématique".

"Les choses évoluent", estime-t-elle néanmoins, notant quand même "une résistance de certains secteurs industriels et syndicats professionnels" dans le domaine de la santé et de l'environnement. La secrétaire d'Etat va proposer une circulaire au ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, invitant les préfets à réglementer les permis de construire en dessous des lignes haute tension.

Selon les conclusions partielles d'une étude comparative, effectuée entre janvier et mars dernier par le Criirem, "des problèmes de santé" (troubles du sommeil, de la mémoire, de l'audition, maux de tête, irritabilité, états dépressifs) "sont significativement plus fréquents" chez les riverains de deux lignes à haute tension dans l'Ouest, que dans la population témoin.

De même, des "maladies graves" et des "cancers" "sont détectés significativement en plus grand nombre", affirme le Criirem, qui doit terminer d'analyser les 8.000 questionnaires pour publier ses conclusions finales en juin.

En 2004, une étude de chercheurs de l'université d'Oxford "avait conclu à une légère augmentation du risque de leucémie pour les enfants vivant à proximité", selon Mme Kosciusko-Morizet. Cette étude a souligné que le risque de leucémie augmentait de 69% pour les enfants dont le domicile se trouvait à moins de 200m des lignes haute tension au moment de leur naissance et de 23% pour ceux domiciliés à une distance située entre 200 et 599m, par rapport à ceux nés à plus de 600m. AP

Sur le Net: <http://www.criirem.org>

[Next-up organisation document associé :](#)

